

Réunion Publique pôle gare Marolles-en-Hurepoix

14 mai 2024, 19h - 20h30

Les partenaires du projet

Les maîtres d'ouvrage

Les partenaires concernés

Les financeurs















Les exploitants des lignes de bus Les associations d'usagers et de cyclistes

Le déroulé de la soirée

- 1. Accueil et installation
- 2. Présentation des intervenants et modalités d'échanges
- 3. Présentation du projet de pôle gare de Marolles-en-Hurepoix

- 4. Présentation du phasage des travaux
- 5. Temps d'échanges : on répond à vos questions !
- 6. Conclusion et fin à 20h30

Les intervenants de la soirée



Georges Joubert

Maire
Marolles-en-Hurepoix
9ème Vice-président
en charge de
l'aménagement du
territoire, de
l'urbanisme et des
finances



Éric Braive

Président Cœur d'Essonne Agglomération



Sophie Rigault

Vice-présidente Cœur d'Essonne Agglomération



Julie Cabos

Directrice Pôle Mobilités Cœur d'Essonne Agglomération



Thierry Germany

Directeur de Projets SNCF Gares & Connexions Direction du Développement des Gares ligne C Sud



Cédric Piffret

Directeur des Services techniques Marolles en hurepoix



Ahmed Zerrouki

Directeur du Pôle des Espaces Urbains Cœur d'Essonne Agglomération

Les modalités d'échanges

Cartejaune Carte rose Carte verte Vos craintes doutes Vos questions / besoins de précisions Mes satisfactions Si vous souhaitez pouvoir exprimer votre contribution ou Si yous souhaitez pouvoir exprimer youre contribution ou Si vous souhaitez pouvoir exprimer votre contribution ou être tenu au courant dans les prochaines semaines. être tenu au courant dans les prochaines semaines. être tenu au courant dans les prochaines semaines, merci de laisser votre Prénom, Nom et mail. merci de laisser votre Prénom, Nom et mail. merci de laisser votre Prénom, Nom et mail.

A. La genèse du projet

2017

décembre 2019

Septembre 2020

Décembre 2020

Etude de pôle et définition d'un schéma de référence

Acteurs : Cœur d'Essonne Agglomération avec Ile-de-France Mobilités, la SNCF et la Ville <u>Approbation du</u> <u>schéma de référence</u>

Acteur : le comité de pilotage

Concertation

<u>Bilan approuvé</u>

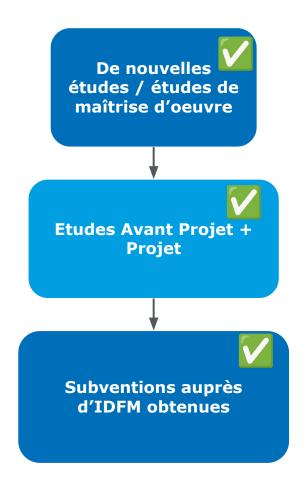
Acteur : le conseil communautaire de Cœur d'Essonne



- -> Mesurer l'impact du projet sur la circulation du secteur
- -> Définir les améliorations possibles
- -> Approfondir les aménagements proposés
- -> Faire une analyse environnementale du projet en vue de la saisine de l'autorité environnementale

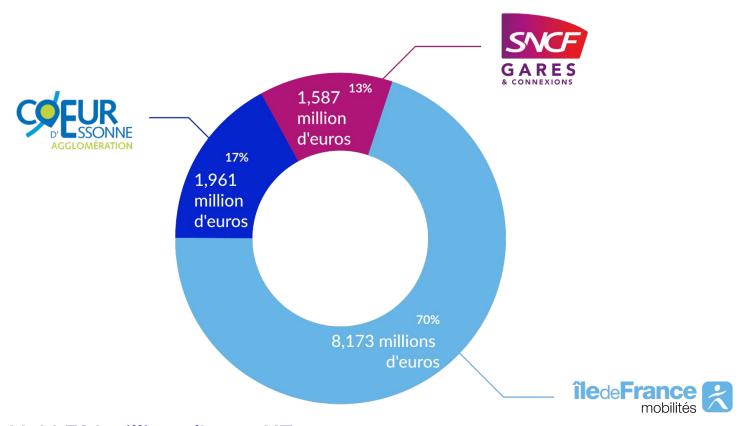
- Géotechniques et levés topographiques
- phytosanitaires
- réseaux
- amiante
- faune et flore
- => pour définir l'ensemble des contraintes à prendre en compte (technique, calendaire et financière) pour finaliser le projet

B. Où en est-on aujourd'hui?





Financement du projet



Le plan détaillé Le parking relai Le parvis de la gare Les espaces publics côté bâtiment voyageurs La gare routière

Les vues du projet

Le parvis de la gare



Le parvis de la gare



La gare routière



© Sergio Capasso, image non contractuelle

La gare routière



Le parking relais



© Sergio Capasso, image non contractuelle

Les espaces publics côté bâtiment voyageur



Les espaces publics côté bâtiment voyageur



Zooms sur

- 1. Le parking relais
- 2. Requalification des espaces publics
- 3. Création d'une micro-crèche et des stationnements vélos

Le parking relais



© Sergio Capasso, image non contractuelle

Le parking relais

Les aménagements proposés :

Un parking relais au sol de 720 places vidéo-surveillé, labellisé Parking Relai Île-de-France Mobilités, dont :

- 15 places PMR
- 36 places équipées de bornes de recharge électriques
- 11 places pour les motos

Rappel: 614 places de stationnement dédiées à l'usage gare actuellement (schéma de référence)

Un traitement environnemental et paysager qualitatif :

- Traitement des eaux pluviales : aménagement de places infiltrantes, intégration de filtres plantés
- Plantation d'arbres pour ombrager la moitié des places de stationnement
- Implantation de panneaux photovoltaïques sur la moitié des places de stationnement du parking relai (production d'énergie et ombre)

Le parking relais : exploitation et tarifs



L'exploitation du parking relai est confiée à EFFIA selon la charte de qualité de services d'Ile-de-France Mobilités.

Pour plus d'infos sur les tarifs : https://www.effia.com/

Les tarifs du futur parking relai :

- Pour les abonnés Navigo Annuel : l'abonnement au parc-relais est gratuit car pris en charge par Ile-de-France Mobilités
- Pour les abonnés Navigo mensuel : 22 €/mois
- Tarifs horaires proposés par l'exploitant EFFIA

Une réglementation du stationnement des abords de la gare sera mise en place par la Ville à l'ouverture du parking relai (zone bleue).

Requalification des espaces publics



Cheminements piétons sécurisés, aux normes d'accessibilité ;



Cheminements vélos bien identifiés et sécurisés depuis les principaux axes / rues d'accès à la gare, en continuité des aménagements cyclables existants, connectés aux lieux de stationnement vélo;



Végétalisation des espaces publics



Voirie en zone 30 km/h pour apaiser la circulation



Stationnement sur voirie limité à la dépose minute / courte durée

Réhabilitation d'une halle SNCF pour y aménager une micro-crèche et du stationnement vélos

Les projets:

- Création d'une micro-crèche pouvant accueillir 12 berceaux, d'une surface intérieure de 156 m2 et disposant d'une aire de jeux extérieure de 100m².
 La micro-crèche sera gérée par un opérateur privé.
- Création de 40 stationnements vélos : un local de 20 places sécurisées accessibles aux usagers pass Navigo + un local de 20 places libre accès

Pour plus d'infos sur les tarifs des parkings vélos : www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/parkings-velos

Les prochaines étapes

Printemps 2024 Été 2024 Hiver 2025-2026

Consultation des entreprises - autorisations administratives

Travaux préparatoires

Lancement des travaux

Fin des travaux

Présentation des travaux



Juillet 2024

- 1 Installation de la base chantier, neutralisation du stationnement jusqu'en 2025,
- 2 Démarrage des travaux de voirie, circulation alternée* au niveau du giratoire

Août 2024

- 2 Poursuite des travaux de voirie avec maintien de la circulation alternée* au niveau du giratoire, livraison du giratoire fin août
- 3 Démarrage des travaux sur cet espace (neutralisation de 16 places de parking)
- 4 Création d'une gare routière provisoire, nécessitant une neutralisation de 10 places de stationnement pour permettre la giration des bus
- 5 Démarrage des travaux route de la Pierre Grise, circulation alternée

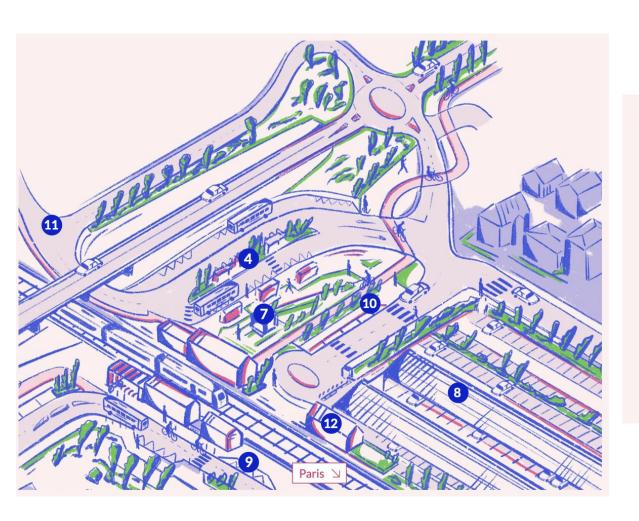


Septembre - octobre 2024

- 5 Fin des travaux route de la Pierre Grise
- 6 Démarrage des travaux des espaces publics côté Est avec circulation alternée*
- Démarrage des travaux du parvis côté Ouest
- 8 L'accès au parking relai est maintenu
- 4 La gare routière provisoire est inchangée

Novembre 2024

8 Démarrage de la première phase de travaux du parking-relai, neutralisation de 40 places de stationnement

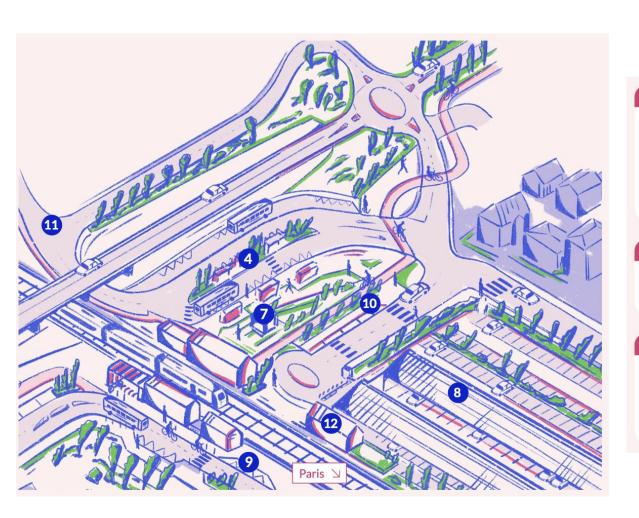


Décembre 2024 à début janvier 2025

- 4 Démarrage des travaux de la gare routière
- Report des bus côté Est pendant 1 mois et demi

Mi-janvier 2025 à fin février 2025

- 4 7 10 Livraison de la gare routière, du parvis et de la zone de dépose-minute côté Ouest
- ① Démarrage des travaux route de Cheptainville en circulation alternée*
- Démarrage de la réhabilitation du bâtiment pour la crèche et le stationnement vélos



Fin février 2025 à fin avril 2025

- 8 Démarrage de la deuxième phase de travaux du parking relai, modification des zones de stationnement
- Poursuite des travaux de la crèche et du stationnement vélos

Fin avril 2025

8 Poursuite des travaux du parking relai

Janvier 2026

- 8 Livraison du parking relai avec 720 places
- 12 Livraison de la crèche et du stationnement vélos

Temps d'échanges

Conclusion



Merci à toutes et tous